



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le 29 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Conseil de Communauté : 22 mars 2017.

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
32	22	5	2	3

Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
27	0	0	

Membres présents :

BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, DEVAUX Nathalie, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, SERRU Marie-Claire, SIMON Philippe, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative :

GRANDAUD Gilbert suppléant de POURCHET Pierre.

Membres ayant donné pouvoir :

CHABANAT Christine donne pouvoir à GLANGEAUD Delphine, CHAUVERGUE Laurence donne pouvoir à BAUDEMONT Dominique, SIMON Isabel donne pouvoir à PLAZANET Mélanie, SUDRON Frédéric donne pouvoir à SIMON Philippe, VERNGE Didier donne pouvoir à LENOBLE Monique

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

DOLLEY Alain, PERIGAUD Chantal.

Absents : CAMBOU Stéphane, MUZETTE Thierry. ROGER Edouard

Secrétaire de séance : GLANGEAUD Delphine.

---

#### PERSONNEL

#### Délibération n° 39 – 2017 : Transformation de postes

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que deux agents du service « collecte des ordures ménagères » peuvent bénéficier au titre de la promotion interne de l'accès au grade d'agent de maîtrise territorial.

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 14 mars sur la présentation des dossiers de promotion interne ;

Monsieur le Président propose de supprimer deux postes d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet pour créer deux postes d'agents de maîtrise territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017. Monsieur le Président propose de modifier le tableau des effectifs en ce sens.

Monsieur le Président précise que la suppression de postes ne peut intervenir sans l'avis du Comité Technique. Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que les dossiers seront présentés au prochain Comité technique lors de sa séance du 5 mai 2017.

**Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :**

**Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :**

**- D'APPROUVER la transformation des postes suivants sous réserve, de l'avis favorable du Comité Technique lors de sa séance du 5 mai 2017 :**

↳ création de deux postes d'agent de maîtrise territorial à temps complet au service « collecte des ordures ménagères » ;

↳ suppression de deux postes d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet au service « collecte des ordures ménagères » ;

**- DE MODIFIER le tableau des effectifs en ce sens ;**

**- DE DECIDER que la présente prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017 ;**

**- D'AUTORISER, Monsieur le Président, à signer tout document relatif à ces dossiers.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.  
Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 3 avril 2017

Le Président,  
Jean Pierre FAYE

